

François-Marie Déniel, maire de Lannilis guillotiné a Brest (22 Mai 1794)

Originaire de **Landerneau** où sa famille résidait sur le territoire de la paroisse Saint-Houardon, François-Marie **Déniel** avait dû faire de bonnes études probablement à Saint-Pol-de-Léon ou à Quimper, seules villes de la région à posséder alors un établissement d'enseignement secondaire. Il appartenait d'ailleurs à une famille de modeste mais bonne bourgeoisie.

A peine entré dans sa vingtième année, il épousait à Lannilis, le 29 septembre 1777, Catherine-Marie **Uguen**, laquelle était veuve d'un commerçant lannilisien, Pierre **Le Vaillant**. **Déniel** s'établit alors sur la Grand-Place de notre bourg, sans doute, si mes renseignements sont exacts, dans la maison actuellement occupée par le café **Rolland**. Il y tint un commerce de draps et, comme c'était le cas à l'époque, il adjoignit à son affaire une petite exploitation agricole. Jeune et actif, intelligent et ambitieux, il ne tarda pas à jouer un rôle sur l'échiquier local et à fréquenter les familles influentes de la bourgeoisie : les **Chiron**, les **Jacotot**, les **Barbier**, les **Fercoc**, les **Mocquard**, etc.

Déniel fut bientôt appelé à faire partie du Corps Politique et c'est avec satisfaction qu'il vit arriver la Révolution. Sans doute espérait-il jouer un rôle important sur le plan local et régional et l'avenir ne devait pas le décevoir. Le 14 juillet 1790, premier anniversaire de la prise de la Bastille, c'est lui qui eut l'honneur de prononcer un discours sur notre Grand-Place, successivement en français et en breton, discours où il fustigeait les émigrés et les « absents pour raison d'intérêts », allusion à certaines personnalités qui avait évité de paraître à la fête. Le 20 novembre 1791, François-Marie **Déniel** était nommé maire de Lannilis. Il eut à faire face à d'inextricables difficultés, en particulier l'émigration du clergé fidèle en juillet 1792, ce qui lui valut l'hostilité de la grosse majorité de la population. **Déniel** cependant n'était pas directement responsable de ce départ mais on connaissait ses sympathies pour le clergé constitutionnel qui, par ailleurs, ne comptait que de très rares adhérents dans la région. 8 jours après le départ des prêtres, le samedi 21 juillet 1792, **Déniel** se rendit au presbytère inoccupé en compagnie de l'Officier Municipal **Ponce** et du Procureur de la Commune, Olivier **Bergot**. Il y prit possession des registres paroissiaux que l'autorité civile allait désormais tenir. Quelques jours plus tard arrivait à Lannilis un curé constitutionnel, l'abbé **Le Froust**, que presque tous les habitants allaient refuser de reconnaître pour pasteur, malgré les efforts du maire. Pour donner l'exemple, **Déniel** accepta d'être parrain, le 13 août, de Marie-Françoise **Briant**, fille de d'Yves **Briant**, le cultivateur sans-culotte de Saint-Julien, mais il fut guère suivi. D'ailleurs un nouvel honneur lui était échu : le 3 août, un arrêté le nommait Commissaire du Département et, ne pouvant facilement cumuler les 2 charges, **Déniel** n'allait pas tarder à abandonner ses fonctions de maire. Auparavant cependant il devait faire abattre dans le cimetière de l'église la vieille chapelle Saint-Michel qui menaçait ruine et avoir la douleur de voir son ami **Le Froust** quitter Lannilis, complètement découragé devant le peu de fidèles qui suivaient son culte constitutionnel.

L'élection du nouveau maire donna lieu le 16 décembre 1792 à de vifs incidents (que nous avons racontés) entre **Déniel** et le maire élu, Martin **Duvel**, l'huissier, qui était aux antipodes des opinions politiques de son prédécesseur et qui dut d'ailleurs démissionner sous la pression du district de Brest.

A partir de ce moment, **Déniel** allait se consacrer uniquement à ses fonctions d'administrateur du Finistère (rôle comparable à celui de nos actuels conseillers généraux). Il serait trop long de narrer ici l'activité déployée par l'ancien maire de Lannilis. Lorsque les Girondins furent expulsés de la Convention (2 juin 1793), les administrateurs du Finistère décidèrent la levée d'une force départementale de 600 hommes qui devaient se rendre à Paris pour combattre les Montagnards et rétablir une République plus modérée. Malheureusement pour **Déniel**, les Fédérés finistériens étaient battus le 13 juillet 1793 à **Pacy-sur-Eure** et la Convention victorieuse ordonnait l'arrestation des administrateurs du Finistère.

Déniel jugea prudent de se cacher, mais il ne put supporter longtemps la vie de traqué et, confiant dans un verdict de clémence, il se constitua prisonnier comme tous ses collègues. Les 30 administrateurs furent inculpés « d'avoir conspiré contre la République », ce qui enleva à la plupart toute illusion sur le sort.

Le 17 mai 1794, les 30 hommes étaient transférés de Landerneau dans les obscurs cachots du château de Brest. Deux jours plus tard, à sept heures du matin, les administrateurs du Finistère franchissaient les ponts-levis du château pour comparaître devant le Tribunal Révolutionnaire qui siégeait dans l'ancienne chapelle de la Marine, rue de la Mairie. Toute la garnison était sous les armes, 4 000 hommes de troupes, échelonnés dans les rues que les accusés devaient traverser. L'escorte était formée de 800 Maratistes de l'armée révolutionnaire. Sur une estrade, au fond de la chapelle, étaient assis les Juges, coiffés du bonnet rouge. A gauche avaient pris place les accusateurs **Donze-Verteuil** et **Bonnet**, et, derrière eux, les jurés. En face, sur des gradins, se trouvaient les accusés, chacun entre 2 gendarmes. Les débats occupèrent 3 audiences. Le troisième jour, **Donze-Verteuil** développa son acte d'accusation puis la parole fut donnée aux défenseurs qui durent se contenter de quelques considérations sur la moralité de leurs clients. A midi, le 22 mai 1794, les débats étaient clos et 26 administrateurs condamnés à mort. 4 seulement avaient la vie sauve. Parmi les condamnés figurait François-Marie **Déniel**.

A mesure que les 26 condamnés sortaient du Tribunal, le bourreau **Ance** leur faisait couper les cheveux, leur liait les mains derrière le dos et les entassait dans les charrettes. Bientôt le lugubre cortège se dirigea vers la place du Château où devait avoir lieu l'exécution. Le Président de **Kergariou** qui avait 82 ans, fut sacrifié le premier. Le tour de **Déniel** arriva le 20^e. Tous reçurent l'absolution des mains de l'évêque constitutionnel **Expilly** qui gravit le dernier la fatale plateforme.

On a prétendu que le bourreau rangeait les têtes symétriquement sous les yeux des condamnés qui attendaient leur tour. Ce qui est certain c'est que l'exécution eut lieu entre 6 et 7 heures du soir et que les actes de décès avaient déjà été rédigés à 5 heures.

François-Marie Déniel fut le seul Lannilisien à être guillotiné sous la Révolution.

Y. NICOLAS, Décembre 1964